



Bilan de la journée d'action du 19 février 2015

Vous trouverez au verso la déclaration unanime des élus du Comité d'Entreprise faite au lendemain de la grève et du rassemblement devant le Conseil d'Administration (CA).

Lors de la grève, une délégation de l'intersyndicale a été reçue à 12h00 par le PDG, le DGD et la DRH. Lors de cette réunion, tout en reconnaissant la forte mobilisation des salariés, le PDG a maintenu sa position estimant qu'il n'est pas possible, dans le contexte de négociation du Contrat de Régulation Economique (CRE3), d'accorder des augmentations générales de salaire.

Pendant que nous étions reçus, la direction déplaçait le CA en catimini ! Cela témoigne du courage et du mépris de la Direction face aux salariés grévistes. Cela nous fait penser à un mauvais remake de "la fuite à Varenne". Souvenons-nous de la suite de l'histoire...!!!

Heureusement les salariés et leurs Organisations Syndicales ont déjoué la tentative de la direction et nous avons pu manifester notre mécontentement devant les membres du CA. Les administrateurs représentant les salariés ont remis les 3000 pétitions demandant "une augmentation générale et significative des salaires" aux membres du CA.

En tout état de cause, les organisations syndicales déposeront des heures d'informations syndicales courant mars pour décider collectivement des suites à donner à ce mouvement.



Salariés en grève le 19 février 2015, devant la Maison de l'Amérique Latine où se tenait le CA délocalisé !



Déclaration intersyndicale au Comité d'Entreprise du 20 février 2015

Le 19 février, le Conseil d'administration a validé les comptes consolidés pour l'année 2014 avec un nouveau record historique de 402 millions d'€ de bénéfices nets.

60 % de ces bénéfices seront redistribués aux actionnaires en 2015, soit 241 millions d'€, sous forme de dividendes (+ 32 % par rapport à 2014) alors que la direction a l'audace de proposer 0 % d'augmentation générale des salaires pour 2015.

Dans un contexte de négociations du CRE3, la direction justifie ce gel des salaires pour certains, afin d'envoyer un signe fort à l'Etat et aux compagnies aériennes quant à la maîtrise des charges courantes d'ADP.

Le Conseil d'Administration du 19/02/15 a examiné la part variable des deux mandataires sociaux pour 2014, ainsi que les perspectives pour 2015. Les mesures d'austérité retenues pour les salariés d'ADP seront-elles appliquées aux membres du COMEX ? Au regard des pratiques salariales mises en place à la Caisse des dépôts et consignations, sous l'ère ROMANET, on ne peut que s'interroger ?

Les représentants des salariés au Conseil d'Administration ont eu les documents remis sur table sur ces deux sujets témoignant de l'opacité de ces mesures de rémunération variable.

La direction qui mène une politique unilatérale dans les relations sociales en dénigrant les salariés les comparant à *"des coqs en pâte"* et leurs représentants du personnel, assumera seule les conséquences de ses choix injustes et injustifiés.

Les élus ne peuvent que regretter une dégradation très forte du climat social depuis l'arrivée du PDG, qui réduit le dialogue social à sa plus simple expression.

En revanche, il n'est pas un colloque, pas un forum, pas un média où le PDG n'est pas présent pour pérorer sur l'état du monde et donner des leçons de bonne gestion à la terre entière !

Plus les résultats financiers augmentent : plus de suppression d'emplois, plus d'austérité salariale, plus d'augmentation scandaleuses des inégalités au bénéfice d'une poignée de privilégiés, plus de mépris des salariés et de leurs représentants syndicaux, plus de sous-traitance, au sein du groupe et de la maison mère.

Le moment est venu de poser la question de la pertinence de cette logique uniquement financière qui ne sert que les intérêts de l'Etat et de quelques privilégiés, au détriment des salariés, du service public et du développement de nos infrastructures aéroportuaires.

Soutenir le secteur du transport aérien est louable. La direction d'ADP et les actionnaires doivent revoir leur niveau d'exigence en terme de rentabilité pour sortir de cette logique capitaliste.

Les salariés d'ADP revendiquent une augmentation générale des salaires qui correspond à la richesse créée par le travail. Les manœuvres de la direction pour diviser et fragiliser le mouvement unitaire sont multiples.

Face au mutisme de la direction sur la prise en compte de l'unique revendication : **Augmentation générale et significative des salaires**, les élus du Comité d'Entreprise quittent la séance.